ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Nouvelle-Caledonie

Question écrite n° 39045

Texte de la question

M Georges Sarre attire l'attention de M le ministre des departements et territoires d'outre-mer sur la degradation de la situation en Nouvelle-Caledonie a l'approche des elections du 24 avril. La politique elaboree par le precedent gouvernement qui visait, a travers la regionalisation, a associer l'ensemble des communautes ethniques a la gestion des affaires du territoire a ete progressivement aneantie depuis le retour de la droite au pouvoir en mars 1986. Les prerogatives des regions ont ete rognees. Enfin leur delimitation a ete modifiee de maniere a assurer a la communaute caldoche une preeminence accrue. De ce fait, la communaute canaque s'est sentie une nouvelle fois flouee ce qui explique la decision de ses organisations representatives (FLNKS mais aussi LKS) de boycotter les elections regionales que le Gouvernement a pris la lourde responsabilite d'organiser le meme jour que le premier tour de l'election presidentielle. Le calme apparent qui regne encore a ce jour ne doit helas pas faire illusion : il n'est du qu'a la densite extraordinaire de la presence militaire dans les zones acquises aux forces independantistes, ce qui donne une pietre image de la democratie francaise dans cette region du monde. En fait, la volonte du RPCR, conforte par le Gouvernement, d'etendre une domination absolue a l'ensemble des domaines de la vie publique et du secteur prive a eu pour consequence de menacer la paix civile et la cohesion sociale au point de faire redouter des affrontements. Il lui demande donc quelle representativite auront les futurs executifs regionaux si le boycottage actif des elections par la communaute canaque, decidee pour les raisons evoquees ci-dessus, est largement suivi d'effet. De quelle autorite pourront se prevaloir des conseillers elus en certains cas par une infime minorite de la population ? Pourquoi avoir pris le risque de rallumer ainsi les divisions entre communautes sans meme attendre le resultat de l'election presidentielle ?

Données clés

Auteur : M. Sarre Georges
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39045
Rubrique : Dom-tom
Ministère interrogé : départements et territoires d'outre-mer
Ministère attributaire : départements et territoires d'outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1503